www.unsa-justice.fr
secretariat.unsa.justice@gmail.com

CAP des Secrétaires Administratifs
Le 28 mars 2018
Compte rendu

En réponse à la déclaration liminaire de ***l'UNSa Justice***, Monsieur Déal, président de la CAP pointe également la qualité parfois imparfaite de certains mémoires de proposition pour l'accès à la liste d'aptitude dans le corps des SA. Après les rappels faits aux directions, il indique que l'administration envisage de solliciter directement les rédacteurs des mémoires qui posent problème afin de les faire rectifier et compléter avant la CAP.

L'UNSa Justice a relevé la question des collègues qui se retrouvent cette année « rétrogradés » par rapport aux Listes d'Aptitudes précédentes alors que, dans bien des cas, les mémoires de proposition sont de même qualité voire meilleurs. Le président souhaite que l'administration réfléchisse sérieusement au problème. ***L'UNSa Justice***, soutient l'idée qu'un fonctionnaire « excellent » depuis des années ne peut subitement retomber « bon » suite à une mobilité. ***Pour notre organisation***, il est primordial de regarder l'ensemble de la carrière.

Le président explique que l'augmentation du nombre de postes offerts à la liste d'aptitude est lié au recrutement en hausse dans le corps des SA. Il annonce le projet d'ouvrir également un examen professionnel en 2019 afin de passer de « C » en « B ». Le nombre de promotions possibles pourrait se répartir à hauteur de 2/3 pour l'examen pro et d'1/3 pour la promotion au choix.

Monsieur Déal, convient que la question de ***l'UNSa Justice*** relative aux organigrammes est importante. En effet, la cartographie des emplois est bien le préalable à une véritable politique RH (gestion des recrutements, mobilité…).

Enfin, l'administration apporte une réponse à l'intervention de ***l'UNSa Justice*** sur la fermeture des régies dans les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP). Ces fermetures résultent d'une décision du Ministère des Finances qui estime, après audits, que le montant des activités financières est trop insuffisant pour maintenir cette fonction.

Prochaine CAP pour les SA les 24 et 25 mai 2018 pour le sujet de la mobilité !

Paris, le 29 mars 2018
Les élus UNSa Justice à la CAP